

Les commissions de vérification de mandat doivent rendre leur copie ce jeudi 26 avril 2018 avant la plénière d'élection du nouveau bureau du Sénat prévue à 14 h au Palais des Congrès à Yaoundé.

Un rendez-vous très attendu quand on sait qu'ils sont nombreux ces sénateurs qui sont sous le coup des incompatibilités et qui ne respectent pas le règlement intérieur du Sénat.

Lequel indique que le mandat de sénateur est incompatible avec les fonctions de président de conseil d'administration, de membres du gouvernement et assimilés, de membres du conseil constitutionnel, de membres du conseil économique et social, de maire, de délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine, etc.

Sont sur la liste des parlementaires récalcitrants, le Fon Victor Mukete, Calvin Zang Oyono, René Zé Nguélé, Charles Salé, le Lamido de Rey Bouba...